

## 22 mai Journée Mondiale de la biodiversité

Alors que plus personne aujourd'hui ne songe à remettre en cause l'importance de la diversité biologique pour le présent et pour les générations futures, certaines activités humaines continuent pourtant à réduire le nombre d'espèces vivantes : agriculture intensive et épandages massifs de produits phytosanitaires, pêche intensive et élevage industriel, chasse d'espèces protégées, déforestation, etc...

### S'engager pour défendre la biodiversité

Entrée en vigueur en 1993, la Convention sur la diversité biologique (CBD) a été ratifiée jusqu'à présent par 196 états. Cette convention internationale vise à défendre la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection des ressources génétiques. Nous serions incomplets si nous omettions l'absolue nécessité d'un partage juste et équitable des avantages permis par le maintien de la biodiversité.

Étant donné l'importance de l'éducation du public et de la sensibilisation à la mise en œuvre de la Convention à tous les niveaux, l'Assemblée générale des Nations Unies a choisi la date du 22 mai, anniversaire de l'adoption de la convention, comme Journée internationale de la diversité biologique. [résolution 55/201 du 20 décembre 2000].

### 25 ans d'engagement autour de la diversité biologique

L'année 2018 marque le 25ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique. Appliquée par un certain nombre d'états signataires, elle a également été mise à mal par nombre d'autres semblent-ils peu préoccupés par toutes ces questions ou soucieux d'abord de leur développement économique unilatéral.

Autant dire que la mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire...

### Combien d'espèces connaît-on aujourd'hui dans le Monde ?

La biodiversité englobe l'ensemble des espèces animales et végétales vivantes sur terre (et dans les mers). La biosphère abriterait entre 5 et 30 millions d'espèces (estimation).

Environ 1,7 million d'espèces animales sont répertoriées, et chaque année de nouvelles espèces sont répertoriées. Malheureusement, de nombreuses espèces disparaissent également, souvent à cause des actions irresponsables de la société humaine.

De nombreux sites internet sont consacrés à ce sujet et on pourra utilement visiter le site des Nations Unies sur la Convention sur la diversité biologique.

Il sera peut-être plus facile de vous documenter en visitant le site proposé par le ministère (français) de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Un site à visiter : [www.unenvironment.org](http://www.unenvironment.org)